



FICHE DE RENSEIGNEMENT



STÈLE Mrs. BARASSI - LEGENDRE - ROUALIN

Commune: BADONVILLER – PIERRE PERCEE

Lieu dit: Col de la Chapelotte

POSITION GPS : (Degrés décimaux)

Altitude : 451 Mètres

Latitude : 48,48336570

Longitude : 6,95572713

Accès sur place :

Depuis Badonviller monter sur la RD 992, sur 5 Km jusqu'au Col de la Chapelotte. Au Col la stèle se trouve à droite aux abords d'une fontaine. Venant depuis le Donon sur la RD 392. Tourner au carrefour de la Turbine. Direction Badonviller sur la RD 992 faire 4 Km. Vous arrivez au Col de la Chapelotte. Garez-vous au col à gauche. La stèle est direction : la Croix Charpentier.

Informations du site :

A la mémoire de Léonard Barassi, André Legendre, Roger Roualin, résistants fusillés par la gestapo le 11 Septembre 1944.



FICHE DU GMA



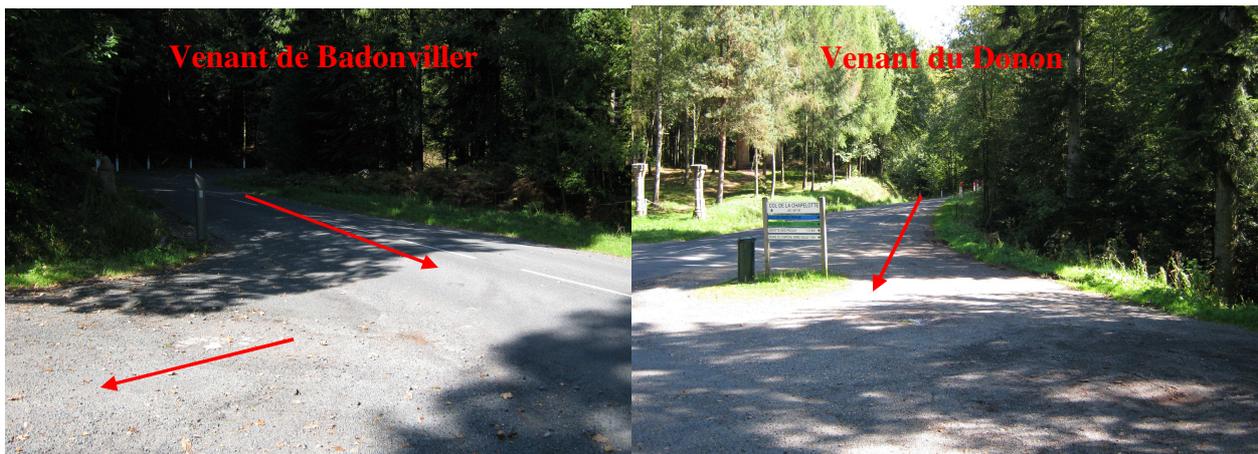
Stèle inaugurée le 05 Novembre 2005.

Leonard BARASSI né le 11 Janvier 1900 à Bardella (Italie) a été arrêté le 07 Septembre à 5 heures du matin à Cirey sur Vezouze. Pour avoir hébergé des résistants en instance de regagner le maquis. Roger Julien Marie ROUALIN né le 14 Juin 1919 à Vannes (Morbihan) et demeurant à Amenoncourt (54) dans la clandestinité, Sergent FFI homologué a fait partie du maquis du GMA Vosges à partir de Juin 1944.

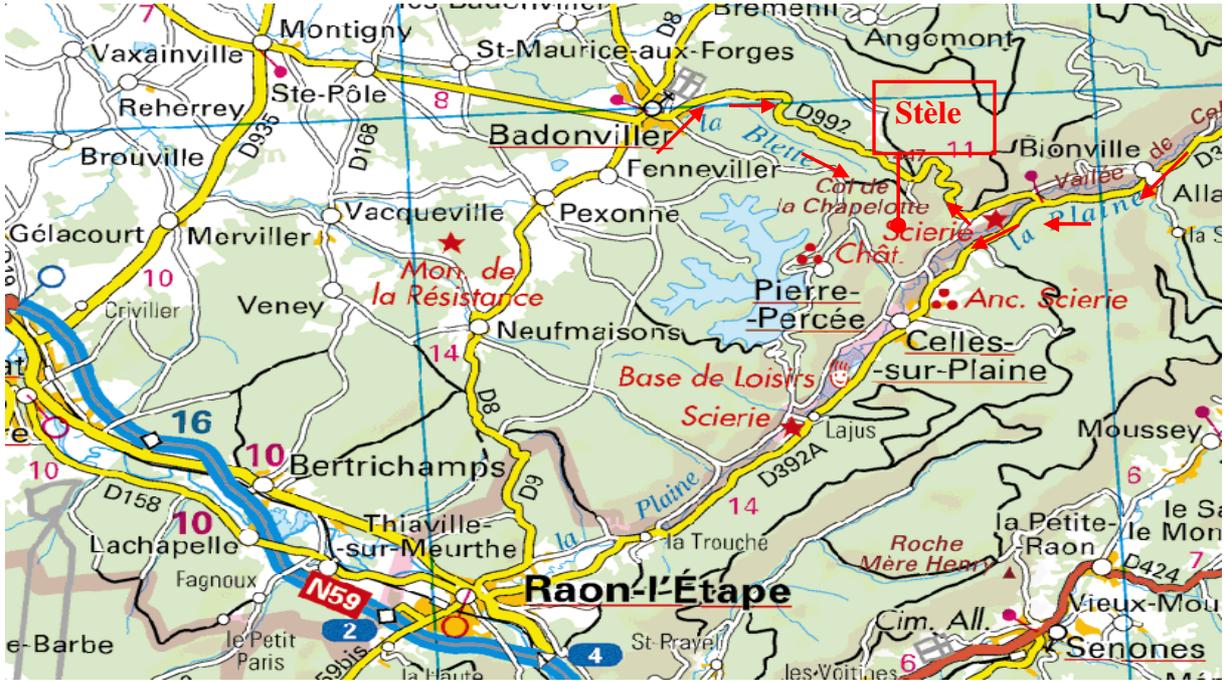
André Georges LEGENDRE né le 20 Octobre 1915 à Fontaine Denis (Marne). Engagé dans le maquis des Petites Moises.

Fusillés, en représailles suite à un attentat commis contre une voiture allemande, les corps ont été laissés vingt quatre heures sur place avant d'être enterrés, sur ordre du Capitaine Stein Chef de la gestapo de Badonviller. Après les exécutions des trois Sauveux, le Maire M. DIEDLER, de Badonviller fut chargé d'effectuer la basse besogne. M. ORIEZ accompagné de quelques hommes sont allés dans la journée, inhumer les corps sur place et relever les divers objets susceptibles de les identifier ultérieurement.

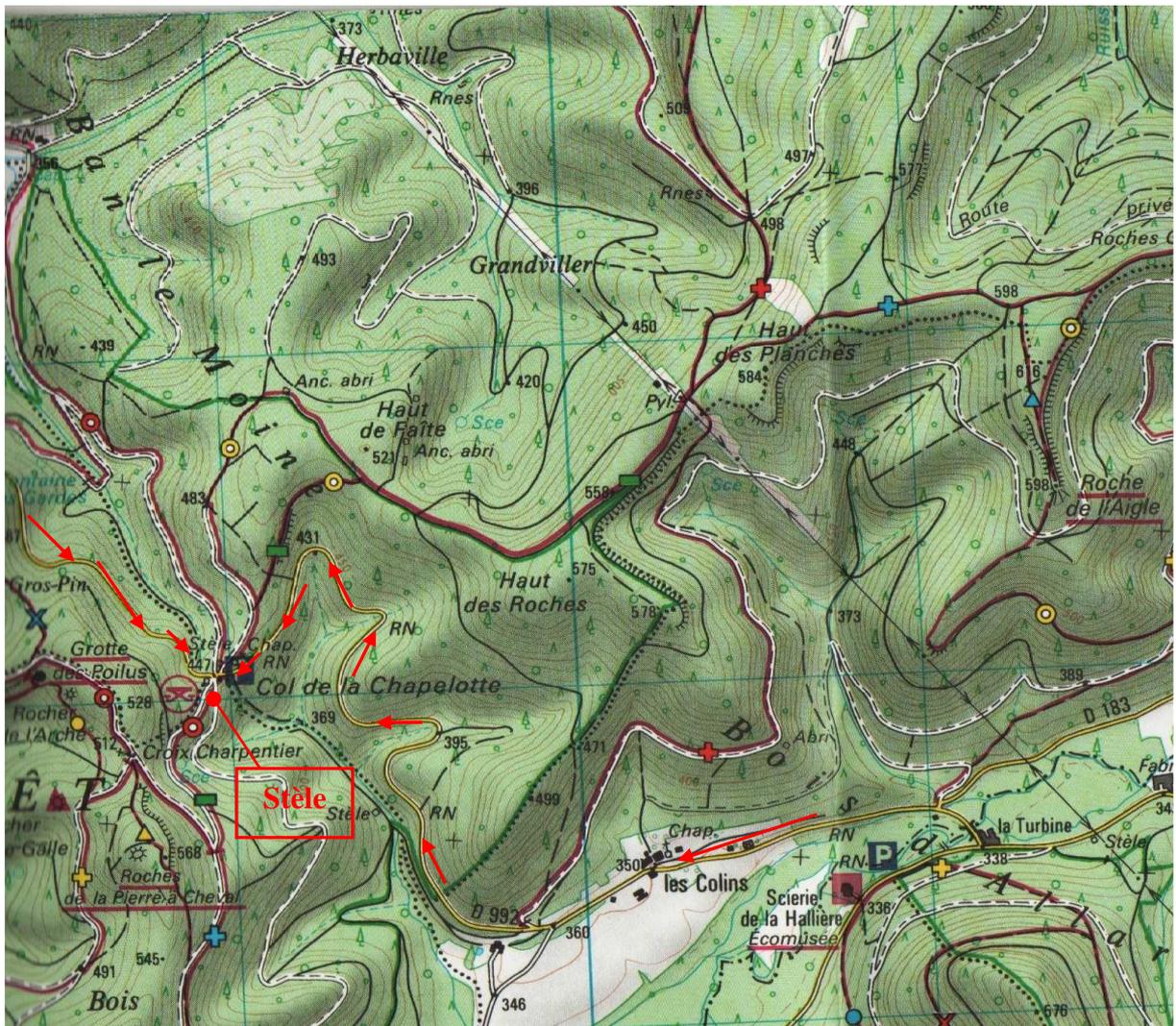
Photographies du site:



PLAN DE SITUATION



EXTRAIT DE PLAN AU 1/25000



ETATS ET OBSERVATIONS DU SITE

AMICALE DES ANCIENS ET FAMILLES DU **GROUPE MOBILE D'ALSACE-VOSGES**

5, Rue Lebègue - 88110 RAON-SUR-PLAINE - Téléphone 03 29 41 14 78

Pour le Président : M^e P. Louchal
la secrétaire : M^{me} J. Gérard

à
Monsieur J.M. Didier
Président du Souvenir Français
4 rue J.B. Didier
54540 Bradonviller

Raon sur Plaine 21.11.2005

Monsieur le Président
du Souvenir Français,

Stèle de la
Chapelotte

Au nom de l'Amicale des Anciens du G.M.A. Vosges,
je vous remercie, ainsi que les membres de votre association,
d'avoir érigé la stèle, au Col de La Chapelotte à la
mémoire des 3 maquisards, rescapés de Viombois : L. Barassi,
P. Rouatin et A. Legendre fusillés à cet endroit par les Allemands
le 11 septembre 1944.

Selon la décision du Comité de l'Amicale des Anciens du
GMAV, j'ai le plaisir de vous faire parvenir un chèque
de 200 euros pour le Souvenir Français de Bradonviller.

Avec nos remerciements pour votre activité et celle de vos
adhérents, je vous prie d'agréer, Monsieur Didier,
l'expression de mes meilleures salutations.

La secrétaire de l'Amicale.

- ci-joint C.C.P. de 200 euros.

- Pourriez-vous me communiquer
l'adresse de M^{me} Carreaux, fille de L. Barassi?

J. Gérard
M^{me} J. Gérard



C.C.P. 41 54 A Strasbourg

LE SOUVENIR FRANCAIS

SSASSOCIATION NATIONALE
Régie par la loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1er février 1906

Délégation Générale de :
MEURTHE ET MOSELLE
Comité de : BADONVILLER

Badonviller, le 10 novembre 2005.

1944 G1072 2005/2006

INAUGURATION DE LA STELE DES FUSILLES DE LA CHAPELOTTE LE 11 SEPTEMBRE 1944

Afin d'honorer la mémoire de trois résistants fusillés le 11 septembre 1944, le Comité du Souvenir Français de Badonviller a fait ériger une stèle sur le lieu de leur sacrifice.

Voici le récit de cet épisode extrait du livre "Badonviller dans la Résistance Lorraine 1939/1945" de Eugène BERGER et Pierre GOUTTIN préfacé par Emile FOURNIER :

- le 11 septembre 1944,

" Hier soir, Monsieur DIEDLER a été avisé que trois détenus de la GESTAPO (prisonniers rescapés de Viombois) ont été fusillés à la Chapelotte par " représailles " et comme conséquence de l'attaque d'hier contre une voiture allemande.

Le Capitaine STEIN, Chef de la Gestapo à Badonviller a donné l'ordre de faire annoncer au son de caisse " que trois terroristes ont été exécutés à la Chapelotte à la suite d'un attentat contre des militaires allemands, un Officier est blessé.

Au surplus, Monsieur DIEDLER, en tant que Maire, est menacé d'être pendu avec quelques otages . Monsieur ORIEZ est allé avec quelques hommes dans la journée, à la demande de Monsieur DIEDLER, inhumer les malheureuses victimes de la Gestapo et relever sur elles les objets susceptibles de les identifier ultérieurement.

Nous avons préféré faire l'inhumation sur place. L'enterrement au cimetière eût provoqué une manifestation qu'il fallait éviter en raison de la tension des esprits et des rigueurs à attendre de la police allemande qui loge en force à Badonviller (10 à 15 membres de la Gestapo dans l'immeuble Chiaravalli et un groupe important de policiers à l'Hôtel de Ville.

Voici le nom des Victimes:

- Léonard BARASSI né le 11 janvier 1900 à Bardello (ITALIE) a été arrêté à 5 heures du matin le 07 septembre 1944 à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe et Moselle) pour avoir hébergé des résistants en

instance de regagner le Maquis. La mention "Mort pour la France" a été portée en marge de l'acte de décès à la Mairie de Badonviller le 05 novembre 1955 et le titre "d'interné résistant" lui a été attribué par décision en date du 24 avril 1955.

- Roger Julien Marie ROUALIN né le 14 juin 1919 à Vannes, Morbihan), et demeurant à Amenoncourt (Meurthe et Moselle) DELZY Robert dans la clandestinité, sergent F.F.I. homologué a fait partie du Maquis du G.M.A. Vosges à partir de juin 1944. La mention "Mort pour la France" lui a été attribuée le 26 avril 1945.

- André Georges LEGENDRE né le 20 octobre 1915 à Fontaine-Denis (Marne), enrôlé dans le Maquis des Petites Moises. Un acte de décès a été dressé administrativement par les services historiques de la Défense le 20 mars 1947 et transcrit à la Mairie de Fontaine-Denis. La mention "Mort pour la France" a été portée en marge de cet acte.